



Le guide "Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1"

publié le 05/11/2019

Le guide rouge pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1

Descriptif :

"Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1" est un guide fondé sur l'état de la recherche destiné à accompagner les enseignants de CE1.

A la suite du guide orange dédié au niveau CP, une ressource est à présent disponible sous la forme d'un guide rouge pour le niveau CE1 intitulé "[Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1](#)". L'objectif de cette publication est de donner des pistes, orientations et guides à l'enseignant pour mettre en œuvre les consolidations des acquis du CP tout en développant les nouvelles progressions dévolues au niveau CE1.

Cet ouvrage a été coordonné par le service de l'instruction publique et de l'action pédagogique et le service de l'accompagnement des politiques éducatives de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Son élaboration a été assurée par le bureau des contenus pédagogiques et des langues.

Ce document a fait l'objet d'une relecture critique de plusieurs membres du Conseil scientifique de l'Éducation nationale et est disponible en téléchargement dans les documents joints à cet article.



○ Sommaire

- I - Quelles consolidations des acquis en fluence, au CE1 ?
- II - Lire à voix haute
- III - Quels supports et quelle méthode pour comprendre les textes ?
- IV - L'écriture au CE1
- V - Comment conduire les élèves à comprendre le fonctionnement de la langue pour mieux lire et écrire ?
- VI - Comment analyser et choisir un manuel de français pour le CE1 ?
- BIBLIOGRAPHIE ET OUTILS DE RÉFÉRENCE

Document joint



[Le guide "Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1"](#) (PDF de 846.6 ko)

Un guide fondé sur l'état de la recherche - Nouvelle édition 2019.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.